

Section 19 – Astrophysique

Compte-rendu de la session d'automne 2025

La Section 19 « Astrophysique » du CoNRS s'est réunie du 20 au 23 octobre 2025 pour traiter les points suivants :

- 1. Retour d'expérience de Frédérique Motte ;**
- 2. Échanges avec la DAS INSU-AA Céline Reylé ;**
- 3. Préparation des concours CRCN et DR2 de 2026 ;**
- 4. Propositions pour les médailles de bronze et d'argent 2026 du CNRS ;**
- 5. Examen des demandes de promotions au titre de la campagne 2025 ;**
- 6. Avis de la Section concernant :**
 - les propositions de changement de direction d'unité ;**
 - les propositions d'écoles thématiques ;**
 - les proposition de renouvellement d'un GDR ;**
 - les évaluations à mi-vague des chercheurs ;**
 - les demandes de titularisation CRCN ;**
 - les demandes de co-rattachement à la Section 19 ou CID 50**
- 7. Primes RIPEC C3**
- 8. Remplacement d'un membre du collège B1 de la Section 19.**

1. Retour d'expérience de Frédérique Motte

La Section 19 nouvellement en place a eu l'occasion d'échanger avec Frédérique Motte, présidente de la Section sortante (2021-2025) et numérotée 17. Elle a fait part de son retour d'expérience, et répondu aux nombreuses questions. La Section 19 la remercie pour son travail, sa disponibilité et ses conseils.

2. Échanges avec la DAS INSU-AA Céline Reylé

La section a échangé avec Céline Reylé, directrice adjointe scientifique (DAS) pour le domaine Astronomie-Astrophysique de l'INSU. Elle a apporté des informations concernant le fonctionnement de la Section 19, les promotions, et le déroulement des concours (voir ci-dessous).

La direction de l'INSU demande à la Section de réfléchir à la possibilité d'ouverture de CPJ (Chaires de Professeur Junior) pour 2026. En 2025, les CPJ-CNRS ont permis un recrutement au LUX en support au SKA Observatory, et le recrutement à l'IRAP d'un candidat IN2P3 en support à CTAO. L'année 2024 a vu un recrutement CPJ-CNRS au GEPI en support à Euclid/Gaia. Un membre de la Section 19 fera partie du jury en cas d'ouverture d'un concours CPJ.

Concernant les médailles du CNRS, l'INSU demande à la Section 19 de proposer un homme et une femme, à la fois dans les catégories bronze et argent, parmi les personnes sélectionnées par les sept Actions Thématiques (AT) du Programme National (PN) ASTRO, le PNP et par les directions d'unités.

3. Préparation des concours CRCN et DR2 de 2026

Sous réserve de confirmation, l'INSU annonce 6 postes au concours CRCN et 6 postes au concours DR2 en Section 19 pour 2026. Parmi les postes CRCN, 5 seraient banalisés, et 1 serait croisé avec l'IN2P3, en cohérence avec les réflexions de la dernière prospective en Astronomie-Astrophysique.

La Section 19 décide d'auditionner les candidates et candidats DR2 en 2026.

4. Propositions pour les médailles de bronze et d'argent 2026

La communauté est sollicitée pour les médailles de bronze et d'argent 2026 du CNRS via un courrier aux coordinatrices et coordinateurs des sept Actions Thématiques (AT) du PN ASTRO, à la direction du PNP, ainsi qu'aux directrices et directeurs des unités relevant principalement de la Section 19. La Section continue à encourager les unités et les AT à proposer une candidate et un candidat pour la médaille de bronze, et de même pour la médaille d'argent.

La Section insiste sur le fait que les propositions de médailles se doivent de respecter la signification de ces récompenses telle qu'elle est définie par le CNRS. Un CV détaillé est utile au bon positionnement d'une candidature dans sa carrière de chercheuse ou chercheur. Les médailles du CNRS se distinguent par leur caractère unique, qui implique une dimension d'exemplarité que le CNRS ne manque pas de mettre en avant lorsque sont célébrées les remises de médailles.

Deux propositions de médaille d'argent et deux de bronze ont été soumises par la Section 19 à l'INSU, sans classement, pour la campagne 2026.

5. Examen des demandes de promotions, campagne 2025

Le nombre exact de promotions possibles n'étant pas connu lors de la tenue de la session d'automne de la Section 19, l'INSU a proposé à la Section de travailler sous l'hypothèse d'au moins 5 promotions CRHC, 2 promotions HEB, 6 promotions DR1, 7 promotions DRCE1 et 2 promotions DRCE2.

Cette année, la proportion de femmes candidates à une promotion était comparable à celle de femmes promouvables. L'autocensure des candidates constatée les années précédentes n'est ainsi pas observée en 2025.

Il est rappelé que la direction du CNRS reste souveraine et peut s'affranchir des propositions d'avancement émanant de la Section, en ne promouvant pas des

personnes proposées par la Section, ou en promouvant des personnes n'apparaissant pas dans la liste proposée par la Section.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des candidatures par type de demande d'avancement au titre de la campagne 2025 :

Promotion	Nombre de candidatures	Candidatures classées
CRHC	9	9
CRHC HEB	2	2
DR1	28	7
DRCE1	18	9
DRCE2	2	2

6. Avis de la Section

Le tableau ci-dessous récapitule les avis proposés par la Section 19 sur les différents points examinés (une région grisée correspond à un avis ne pouvant pas être attribué) :

Type	Dossiers Nombre	Avis			Remarques
		Très Favorable	Favorable	Autre	
Changement de direction d'unité	6		5	1	1 dossier sans avis car dossier non transmis
Écoles thématiques	6	4	2		
Renouvellement GDR	1		1		
Évaluations à mi-vague ^(*)	62		61	1	1 avis différé
Titularisations CRCN	5		5		
Demande de co-rattachement à la Section 19	1		1		
Demande de co-rattachement à la CID 50	1		1		

(*) concernait les unités : Lagrange (UMR 7293), LAM (UMR 7326), ObAS (UMR 7550), LPC2E (UMR 7328), UTINAM (UMR 6213), ARTEMIS (UMR 7250)

7. Primes RIPEC C3

La Section a décidé de traiter les demandes de prime RIPEC C3 en 2026. La Section 19 rappelle que les RIPEC C3 ne sont pas assujetties à un engagement à enseigner et que la pression était faible au cours des dernières années.

8. Remplacement d'un membre du collège B1 de la Section 19

Suite à la démission de Silvia Galli, élue du collège B1 de la Section 19 du CoNRS lors du scrutin de juin 2025, une position a été déclarée vacante au sein de ce collège électoral. Deux candidatures ont été reçues par le CoNRS. Les membres de la Section 19 devront prochainement voter pour élire l'une de ces deux personnes.